

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

Antananarivo, le 22 AVR. 2020

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DES
DOUANES

DIRECTION DE LA LEGISLATION
ET DE LA VALEUR

SERVICE DES RELATIONS
INTERNATIONALES

NOTE A TOUS

N° 435 2020- MEF/SG/DGD

Objet : Mise en application du système de l'exportateur enregistré ou REX.

Le système de l'exportateur enregistré ou REX du Système Généralisé de Préférence (SGP) de l'Union Européenne est désormais en vigueur à Madagascar. Les certificats FORM A sont remplacés par des attestations d'origine émises, directement par l'exportateur, sur un document commercial. Pour pouvoir émettre ces attestations d'origine, les opérateurs doivent obtenir le statut d'exportateur enregistré ainsi qu'un numéro d'identification dit numéro « REX » pour « Registered Exporter System » qui sera octroyé par l'Administration des Douanes.

A cet effet, tous les exportateurs désirant bénéficier du SGP doivent s'enregistrer au plus tard le 30 juin 2020. A l'issue de cette date, seules les attestations d'origine émises par les exportateurs enregistrés à Madagascar seront acceptées. Les Certificats FORM A ne seront donc plus recevables pour les exportations à destination de l'Union Européenne effectuées dans le cadre du SGP.

Pour l'enregistrement, il est impératif de se conformer à ce qui suit :

1. Remplir le formulaire de pré-demande d'enregistrement. Pour ce faire, l'exportateur doit se rendre librement sur le site web <https://customs.ec.europa.eu/rex-pa-ui/>;
2. Imprimer et signer le formulaire de demande d'enregistrement et le soumettre à l'autorité compétente;

3. Une fois la demande complète :

- L'enregistrement de celle-ci dans le système REX ainsi que l'attribution à l'exportateur d'un numéro REX, d'une date d'enregistrement et d'une date de validité sont procédés par l'autorité compétente ;
- L'information du statut d'enregistrement de l'exportateur est effectuée par l'autorité compétente.

Toute difficulté rencontrée à l'application de la présente note sera immédiatement rapportée au Service des Relations Internationales.

